

AVIS AU PUBLIC

PAP NQ « Die oberste Acht »

(Schlasswee à Waldbredimus)

Il est porté à la connaissance du public que le projet d'aménagement particulier « Die Oberste Acht » portant sur les fond « Schlasswee » à Waldbredimus a été introduit à la commune pour adoption.

Conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, le projet en question est déposé pendant à partir du 16 juin 2023 pendant 30 jours à la maison communale où le public peut en prendre connaissance. Le projet peut être consulté à la mairie pendant les heures d'ouverture et sur le site internet communal www.waldbredimus.lu.

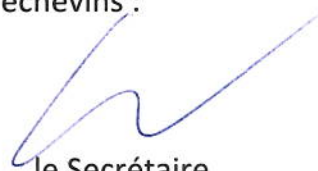
Dans le délai de trente jours de la publication du dépôt du projet dans les quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg, les observations et objections contre le projet d'aménagement particulier susmentionné doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées.

Trintange, le 16 juin 2023

Pour le collège des bourgmestre et échevins :



le Bourgmestre



le Secrétaire

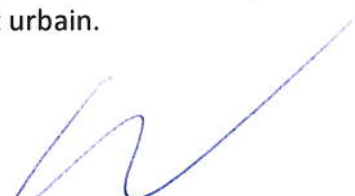
Certificat de publication

Le soussigné bourgmestre de la commune de Waldbredimus que la présente est publiée et affichée à partir de ce jour conformément à l'article 30 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Trintange, le 16 juin 2023



le Bourgmestre



le Secrétaire